

Sujet : [liste.sdjes] Appui juridique SDJES/DRAJES

Date : Fri, 10 Dec 2021 08:58:44 +0000

De : ...

Répondre à : ...

Copie à : ...

Mesdames, messieurs les délégués régionaux académiques,

Mesdames, messieurs les chefs de service départementaux,

Sollicitée par la Direction des Sports, la Direction des Affaires Juridiques du ministère de l'Éducation Nationale a confirmé que les services juridiques académiques étaient à la disposition des services déconcentrés du ministère chargé des sports pour vous apporter un appui juridique dans la réalisation de vos missions, notamment dans le cadre des mesures administratives que vous êtes amenés à rédiger ou bien lors des formations que vous pouvez initier sur la rédaction des documents administratifs dans le respect de la légalité.

Je vous prie de trouver ci-joint l'annuaire 2021-2022 des services juridiques par région académique que vous pouvez dès à présent contacter.

Les services de la Direction des Sports restent à votre disposition.

Respectueusement,